

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 08 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, Le huit avril à dix neuf heures
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-François COLLARDOT, Maire

Etaient présents : Mesdames KEMPF Marie-Jeanne, POME Béatrice, CADOZ Corinne
Messieurs MARANT Christian, DELORME Daniel, ROUGET Nicolas, DETAIN Gérald,
HEITZMANN Fabrice, MONVAILLIER Frédéric, VINEL Hubert

Absents excusés :

Secrétaire de séance : POME Béatrice

Nombre de membres en exercice : 11
Votants : 11

ARTICLE 1 : Taux d'imposition des taxes directes locales 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'exercice 2014

Les taux seront donc les suivants

- Taxe d'habitation : 9.71%
- Taxe foncière sur le bâti : 20.61%
- Taxe foncière sur le non bâti : 25.29%

Le produit attendu est de :

- 199 888 € pour l'exercice 2014

ARTICLE 2 : Convention de mise à disposition du terrain pour la déchetterie de Flagey-Echezeaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention liant la commune et la communauté de communes de Nuits Saint Georges pour la mise à disposition du terrain pour la déchetterie est arrivée à expiration, il convient donc d'envisager son renouvellement.

La communauté de communes a transmis une nouvelle convention dont toutes les clauses sont reconduites, seul l'article 4 est modifié avec une durée de convention portée à 10 ans au lieu de 15 ans précédemment

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la proposition de la communauté de communes pour la reconduction de la convention de mise à disposition du terrain pour la déchetterie
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention

ARTICLE 3 : Questions diverses

Le prochain « Echo d'Echezeaux » paraîtra courant mai, il est demandé aux conseillers municipaux et aux agents de fournir une photo pour insertion dans le petit journal.

Monsieur le Maire fait part des félicitations d'un administré pour l'élection du Conseil Municipal

Pour la commémoration du 8 mai le rendez-vous est fixé au monument aux morts à 11 heures. Un vin d'honneur sera ensuite servi à la salle des fêtes

Les élections européennes auront lieu le 25 mai prochain, un planning sera établi pour tenir le bureau de vote ;

Le comité de rédaction de l'Echo se réunira le 05 mai à 18 heures

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le 12 mai prochain à 20 heures 30